



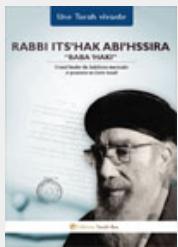
Traité Chabbath

Michna 4 - Chapitre 22

נותני תבשיל לתוכה הבור בשבייל שיהא שמור, ואת המים היפים ברעים בשבייל שייצנו, ואת הצונן בחמה בשבייל שייחמו. מי שנשרו כליו בדרכ, מהלך בהן ואינו חשש; הגיע לחצר החיצונה--שוטחן בחמה, אבל לא כנגד העם

On [peut] mettre un plat cuisiné dans une cavité dans le sol pour qu'il se conserve, et de l'eau potable dans de l'eau non potable, pour qu'elle refroidisse, et de l'eau froide au soleil pour qu'elle se réchauffe. Quelqu'un dont les vêtements sont tombés (ou se sont trempés) dans l'eau, en cours de route, [peut continuer à] marcher avec, sans « crainte ». Lorsqu'il arrive à la cour extérieure, il [peut] les étaler au soleil, mais pas devant les gens.

Rabbi Its'hak Abi'hssira, "Baba 'Haki"



Biographie incontournable de l'un des leaders du Judaïsme marocain et pionnier-fondateur en Erets Israël.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions